

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2021.

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence d'Alexandre BOUSCAUD, Maire.

Séance du 9 avril 2021.

L'an deux mille vingt et un le 9 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alexandre BOUSCAUD.

Présents : M. Alexandre BOUSCAUD ; M. André FOSTIER ; Mme Corinne BOUCHISSE ; M. Antonio AZEVEDO DOS SANTOS ; Mme Marjorie LECOMTE ; Mme Magali LAPORTE ; M. Alexandre BOURÉ ; M. Benjamin DÉGLISE ; M. Georges GERIN ; Mme Yvette VALLIN.

Absents excusés : M. Vincent VANCAUTEREN (procuration à Antonio AZEVEDO DOS SANTOS) ; Mme Pauline DELATTRE (procuration à Corinne BOUCHISSE).

Absente : Mme Rolande DEMITRES.

Secrétaire de séance : Mme Marjorie LECOMTE.

Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

Mme Marjorie LECOMTE est nommée secrétaire de séance.

Il précise que la réunion est enregistrée.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 19 MARS 2021.

Mme VALLIN demande la correction de la page 2, 2^{ème} paragraphe « entre le 01/08/2016 (...) et le 28/05/2020 » et non pas « entre le 01/07/2016 (...) et le 28/05/2020 ».

Vote : Pour à la majorité ; 2 contre (M.GERIN et Mme VALLIN).

2) QUESTIONS DIVERSES.

En 2018, des études concernant le lac ont été lancées pour un montant de 26 000 €. Fin 2019, la Communauté de Communes BugeySud a proposé de transférer le site du lac et l'équipe municipal a refusé. M. le Maire demande à M. GERIN pourquoi ce projet de transfert a été refusé (*NB : le site du lac de Virieu appartient à la Communauté de Communes BugeySud, mais la mairie a financé des études pour un montant de 26 000 € puis a refusé de reprendre le site du Lac*).

M. GERIN refuse de répondre. Il explique qu'il a proposé à M. BOUSCAUD de le rencontrer pour lui transmettre les dossiers en cours. M. le Maire lui demande de transmettre tous les dossiers qu'il a gardés.

3) COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 ET COMPTES DE GESTION.

Affaire n° 14 à 17/2021

Mme BOUCHISSE présente les comptes administratifs 2020 :

- Budget « Maison de la Presse » :

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 40 162.22 € et un déficit d'investissement de 1 017.22 €.

- Budget « Quartier de la Gare » :

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 16 218.91 € et un déficit d'investissement de 13 707.15 €.

- Budget « Eau et Assainissement » :

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 65 954.27 € et un excédent d'investissement de 9 993.10 €.

- Budget Général :

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 218 064.70 € et un déficit d'investissement de 82 647.55 €.

Les 4 comptes administratifs sont adoptés à la majorité des votants.

COMPTES DE GESTION 2020 :

Affaire n° 10 à 13/2021

M. le Maire indique que les comptes de gestion 2020 pour les 4 budgets, font apparaître des chiffres concordants avec les comptes administratifs 2020 de la commune.

Vote : adoptés à la majorité des votants.

4) AFFECTATIONS DES RESULTATS.

Affaire n° 21 à 23/2021

Compte-tenu des résultats de clôture des comptes administratifs 2020 et des restes à réaliser 2020 en investissement, M. le Maire propose d'affecter comme suit, les excédents de fonctionnement aux budgets 2021 :

- Budget « Maison de la Presse » :

1 017.22 € en dépenses d'investissement
39 145.00 € en recettes de fonctionnement

- Budget « Eau et Assainissement » :

9 993.10 € en recettes d'investissement
65 954.27 € en recettes de fonctionnement

- Budget Général (le Maire rappelle que l'affectation 2021 du Budget Général doit prendre en compte les résultats de clôture du Budget « Quartier de la Gare »).

500 154.30 € en recettes d'investissement
137 928.91 € en recettes de fonctionnement

Les 4 propositions d'affectations des résultats sont adoptées à la majorité des votants.

5) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021.

Affaire n° 26/2021.

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à la réforme de la taxe d'habitation, il convient de voter pour l'année 2021 uniquement les taux relatifs à la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti. Il précise que les taux ne seront pas augmentés par rapport à 2020.

Taux 2021 aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24.45 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.29 %

Vote : adopté à la majorité des votants.

6) BUDGETS PRIMITIFS 2021.

Mme BOUCHISSE présente les budgets primitifs 2021 :

- Budget « Maison de la Presse » : Affaire n° 20/2021

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 50 145.00 € et en investissement à 23 717.22 €.

Vote : adopté à la majorité.

- Budget « Eau et Assainissement » : Affaire n° 19/2021

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 246 824.27 € et en investissement à 98 993.10 €.

Vote : adopté à la majorité des votants.

- Budget « Général » : Affaire n° 18/2021.

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 914 353.91 € et en investissement à 1 095 527.00 €

Vote : adopté à la majorité des votants.

7) ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES.

Affaire n° 24/2021.

Le Maire explique que le secrétariat de mairie va être réorganisé suite à la mutation d'un agent administratif. Il propose de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'agent d'accueil du public et de secrétariat à temps incomplet, à raison de 28 heures de travail par semaine.

Vote : Pour à la majorité des votants.

8) TRANSFERT COMPETENCE PLU A LA CCBS.

Affaire n°25 /2021.

Le Maire explique que les Communautés de Communes exercent de plein droit la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à compter du 27 mars 2017, sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Il rappelle à l'assemblée que la commune de Virieu le Grand a refusé ce transfert pour la première fois par délibération du 31 octobre 2013 puis par délibération du 15 février 2017.

Après discussion, le conseil municipal **s'oppose** au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU), de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à la Communauté de Communes Bugey Sud.

Vote : Pour à la majorité des votants.

9) INFORMATIONS DIVERSES.

Le Maire donne la parole à Corinne BOUCHISSE : « Je tiens à apporter quelques explications concernant le fait que les membres du conseil municipal ont reçu une pétition des habitants de Mussignin concernant la distribution des Boîtes Gourmandes.

Je souhaite que mon intervention soit notée au compte-rendu du conseil municipal.

La municipalité, aux vues des restrictions sanitaires liées à la crise du Covid 19, a décidé d'offrir des Boîtes Gourmandes aux habitants de Virieu le Grand âgés de plus de 70 ans.

Dans la mesure où le Repas des Aînés ne peut avoir lieu actuellement et dans l'attente de l'organiser lorsque les conditions sanitaires pour ce type de manifestations seront levées, il a donc été acté que cette distribution se ferait à raison d'une boîte par foyer.

Nous pensons que ce geste envers nos Anciens est important car la période de restrictions que nous vivons actuellement est difficile pour toutes et tous.

Il va sans dire, je le répète, dès que nous le pourrons, nous organiserons le repas tant apprécié de nos anciens. »

Le Maire remercie Adeline GAUDICHEAU qui est entrée à la commune le 4 janvier 2004. Elle a demandé une mutation et quittera ses fonctions le vendredi 23 avril 2021.

Elle prend la parole pour remercier les élus présents : « Vous êtes la première équipe élue dont le mandat se déroule dans ces conditions. Vous n'aviez pas d'expérience municipale, vous travaillez tous beaucoup, vous avez déjà mis en place énormément de projets et d'autres, qui seront opérationnels très rapidement.

Cette crise qui bloque tout, qui vous a empêché de faire du lien, qui empêche tout le monde de se voir. Malgré tout, les équipes ont beaucoup discuté, vous êtes des gens à « fort carafon comme dirait Antonio » mais de fait très humains. C'est la première fois, je parle en mon nom mais aussi au nom de mes collègues du service administratif, que nous avons pu nous exprimer vraiment, nous n'étions pas toujours d'accord avec nos élus, mais nous pouvons donner notre avis, notre expérience professionnelle est prise en compte. Alors bien sûr, les échanges sont parfois houleux, on entend du bruit dans les couloirs ! Mais au final, comme en famille, tout est pardonné. C'est ce qui rend cette équipe attachante et motivante. Je voulais saluer cette équipe qui continue malgré tout, car aucune équipe municipale à Virieu le Grand n'a traversé ce que vous traversez actuellement, tout est à inventer. Vous aviez pleins d'idées, vous êtes bloqués à tous les niveaux : au niveau politique, au niveau social...

Merci à tous et merci aussi de m'avoir laissé partir vite. Je vous souhaite beaucoup de chance. »

Le Maire lève la séance à 21h30.